

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### «Une première : le Parlement rural français tient une séance de questions au gouvernement avec Joël Giraud

*Accès aux services, économie, Europe, mobilité, numérique, citoyenneté, jeunesse et éducation : pour lutter contre le sentiment d'abandon, le Parlement rural français interpelle le secrétaire d'État à la ruralité sur ces thématiques essentielles.*

« Il est important de souligner la qualité et le contenu des échanges » : ce jugement porté par Patrice Joly, président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, l'a unanimement emporté à l'occasion de la deuxième session du Parlement rural français (P.R.F.).

En effet, hier, jeudi 8 octobre, quarante représentants de réseaux d'acteurs des ruralités, rassemblés au sein du P.R.F., ont tenu leur deuxième session plénière au Conseil économique, social et environnemental (Cese). Deux heures durant, les « parlementaires » de la ruralité ont pu interroger Joël Giraud, secrétaire d'État en charge de la ruralité.

Consacrée à une séquence de « questions au gouvernement », cette deuxième rencontre a permis aux participants d'interroger directement le secrétaire d'État en charge de la ruralité sur des problématiques concrètes auxquelles doivent faire face les habitants des territoires ruraux.

Sur le plan économique, tout d'abord, les préoccupations portées par le secteur de l'hôtellerie-restauration ont été nombreuses, en appelant notamment à l'allègement des normes contraignantes appliquées aux petits établissements ruraux (cafés, hôtels, etc.).

Aussi, fort d'un contexte favorable à la transhumance des urbains vers les campagnes, l'accent a été mis sur le développement du télétravail et notamment sur les moyens et les mesures à mettre en place pour encourager l'émergence des tiers-lieux sur les territoires afin de lutter contre l'isolement des télétravailleurs tout en permettant une redynamisation des communes rurales.

Autre thème important, car grand oublié des mesures de l'Agenda rural gouvernemental, la mobilité, et en particulier les moyens budgétaires (deux milliards d'euros) nécessaires à un plan de désenclavement des territoires ruraux. Alors que neuf personnes sur dix sont toujours dépendantes de leur voiture en ruralité, l'absence de solution de transport est, pour une part importante de nos concitoyens les plus fragiles (personnes âgées, femmes isolées, foyers précaires...), une assignation à résidence entravant l'accès à la santé, à la culture, à la sociabilité, etc.

Sur la santé, le P.R.F. a obtenu une position forte de la part du secrétaire d'État en ce qu'il n'a pas manqué de se prononcer pour une remise en cause de la liberté totale d'installation des médecins, rappelant qu'il avait trouvé normal de devoir signer un engagement de dix ans à la fin de ses études, celles-ci ayant été financées par l'État.

Inclusion numérique, développement des services publics, vie associative ou encore jeunesse et éducation, tous ces sujets ont pu être également abordés au cours de la séance.

Sur tous ces thèmes, les parlementaires ont pu obtenir des engagements de réflexion et de collaboration avec pour dessein cardinal l'obtention de mesures capables concrètement et directement d'améliorer les conditions de vie des ruraux.